

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le 15 décembre 2022 à compter de 19:30 heures à la salle du conseil du Centre municipal située au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents:

Mesdames les conseillères:
Brigitte Caron
Ginette Plante

Messieurs les conseillers:
Jean-Pierre Lebel
Stanley Bélanger

Absences motivées : Lyne Jacques et Anthony Hallé

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Normand Caron.

1. Ouverture de la session et constatation de l'avis de convocation.

Monsieur le maire Normand Caron ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents. Il constate que tous les membres du conseil ont reçu leur avis de convocation.

348-12-2022

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Suite à la lecture de l'ordre du jour par Monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le maire.

3. Présentation du budget 2023.

Monsieur le maire procède à la présentation du budget 2023.

349-12-2022

4. Adoption du budget 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Brigitte Caron
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2023 pour un montant total de **6 996 578 \$**.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Législation	118 961 \$
Gestion financière	762 716 \$
Greffé	33 265 \$
Évaluation	95 062 \$
<u>TOTAL</u>	<u>1 010 004 \$</u>

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE	
Brigadiers scolaires	17 460 \$
Contribution – Sûreté du Québec	382 446 \$
Protection contre l'incendie	257 391 \$
Protection civile	35 100 \$
Fourrière municipale	900 \$
<u>TOTAL</u>	<u>693 297 \$</u>
TRANSPORT	
Voirie	504 625 \$
Enlèvement de la neige	459 300 \$
Éclairage des rues	18 650 \$
Transport adapté + collectif	13 010 \$
<u>TOTAL</u>	<u>995 585 \$</u>
HYGIÈNE DU MILIEU	
Traitement de l'eau	238 783 \$
Distribution de l'eau	161 020 \$
Épuration – Eaux usées	93 725 \$
Réseaux d'égouts	66 430 \$
Ordures et récupération	793 982 \$
Gestion des cours d'eau et autres	13 061 \$
<u>TOTAL</u>	<u>1 367 001 \$</u>
URBANISME, MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET O.R.H.	
Urbanisme et zonage	203 028 \$
Promotion, développement et embellissement	208 390 \$
Logement social, santé et bien-être	35 100 \$
<u>TOTAL</u>	<u>446 518 \$</u>
LOISIRS ET CULTURE	
Centre communautaire (loisir)	375 175 \$
Patinoire intérieure et extérieure	564 750 \$
Piscine et port de plaisance	63 894 \$
Parcs, terrains de jeux, autres	323 265 \$
Centre communautaire (culturel)	364 415 \$
Bibliothèque	38 408 \$
Autres	17 702 \$
<u>TOTAL</u>	<u>1 747 609 \$</u>

AUTRES DÉPENSES	
Service de la dette et fonds de roulement	539 964 \$
<u>TOTAL</u>	<u>539 964 \$</u>
INVESTISSEMENTS	
Administration générale	0 \$
Sécurité publique	21 600 \$
Transport	175 000 \$
<u>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</u>	<u>196 600 \$</u>

<u>DÉPENSES TOTALES</u>	<u>6 996 578 \$</u>
--------------------------------	----------------------------

REVENUS

TAXES LOCALES	
Taxes foncières générales	3 844 072 \$
Financement aqueduc-égout	35 024 \$
Éclairage des rues	26 116 \$
Service d'aqueduc	355 354 \$
Service d'égout	193 390 \$
Service matières résiduelles	581 713 \$
Compensation immeuble MRC et Autres	16 508 \$
Camions, camionnette et Kubota	83 993 \$
Vigie	45 766 \$
Financement infras. chemin du Moulin	16 831 \$
Financement rues Fournier et Verreault	45 470 \$
Financement asphalte et ponceau	85 362 \$
Financement aréna	58 965 \$
<u>TOTAL</u>	<u>5 388 564 \$</u>
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	145 940 \$
AUTRES RECETTES SOURCES LOCALES	667 610 \$
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	390 051 \$
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>6 592 165 \$</u>

APPROPRIATION DU SURPLUS, FONDS DE ROULEMENT, EMPRUNTS, AUTRES	
-Appropriation du surplus accumulé affecté et fonds de roulement	81 712 \$

-Autres, subvention voirie	25 000 \$
-Appropriation du surplus non-affecté	297 701 \$
TOTAL DES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	404 413 \$

REVENUS TOTAUX	6 996 578 \$
-----------------------	---------------------

350-12-2022

5. Adoption du programme triennal d'immobilisations.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante
 APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le présent programme triennal des immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 :

DÉPENSES EN INVESTISSEMENTS	2023	2024	2025
Hygiène du milieu			
-Poste de pompage		35 000 \$	20 000 \$
-Renouvellement de conduites		30 000 \$	
Transport			
-Asphaltage	150 000 \$	200 000 \$	225 000 \$
-Chauffage garage municipal	25 000 \$		
Sécurité publique			
-Équipements service incendie	21 600 \$	10 000 \$	10 000 \$
Loisirs et vie communautaire			
-Amélioration bâtiments		30 000 \$	35 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES IMMOBILISATIONS	196 600 \$	305 000 \$	290 000 \$

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2022	Fonds général	Subventions	Surplus affecté ou non affecté	Fonds de roulement	Total
Transport					
-Asphaltage rang 2 ouest			150 000 \$		
-Chauffage garage municipal		25 000 \$			175 000 \$
Sécurité publique					
Équipements service incendie			21 600 \$		21 600 \$
TOTAL REVENUS IMMOBILISATIONS		25 000 \$	171 600 \$		196 600 \$

6. Période de questions.

Le maire répond aux questions qui lui sont posées en lien avec les prévisions budgétaires 2023 et le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

7. **Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Ginette Plante
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20:25 heures.

Normand Caron, maire

Stéphen Lord, directeur général et greffier-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ANNEXE

Sujets abordés lors de la période de questions :

- Énumération des projets reportés ou retirés pour 2023.
- Domaine de Gaspé : mise à jour de l'évolution du projet.
- Budget d'entretien des bâtiments pour les 3 prochaines années.
- Précisions sur le transport et traitement des matières organiques.
- Possibilité pour 2024 d'avoir des taux de taxation foncière différents pour le secteur résidentiel vs secteur commercial/industriel.
- Possibilité de faire des regroupements de services avec d'autres municipalités pour l'avenir (exemple : caserne incendie).